

# SOCIÉTÉ DES PARENTS MICHAËLLE-JEAN



## PROCÈS-VERBAL 13 mars 2020

---

Présence: Christophe Nayet, Sylvie Dassylva, Isabelle Gagnon, Chantal Londji Dang, Marc Parisien, Anthony Bertrand, Geneviève Therrien, Ibrahim Karidio, Souleiman Bouraleh

Secrétaire du jour : Geneviève Therrien

### 1. Ouverture de la réunion

Début de la réunion à 20h15.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*Proposée* par Marc Parisien, *appuyée* par Christophe Nayet et *acceptée* à l'unanimité

- Correction : Il n'y a pas de "e" à Chantal, et Londji-Dang (prend un "g").
- Numéro 4 : demander à AGLC de payer les petits déjeuner et une partie des voyages.

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal

- Changements apportés à l'ordre du jour
  - o 8693\$ au lieu de 1693\$ dans le rapport du trésorier

*Proposée* par Marc Parisien, *appuyée* par Ibrahim Karidio et *acceptée* à l'unanimité

### 4. Rapport de la présidente

- AGLC : Ils ont accepté de payer les accompagnateurs pour le voyage. Les voyages sont annulés mais on saura pour l'année prochaine.
  - a. Petit-déjeuner : Une autre personne qui regarde le dossier et pas eu de réponse.
  - b. Voyage : Accepté mais le voyage est annulé.

Le rapport financier est en retard. Trésorier et présidente et Christophe se rencontreront dimanche

- Pour avoir droit à une subvention il fallait qu'on s'assure. Dans la subvention il fallait avoir une assurance et l'école ou la société de parent qui assure (l'assurance doit être au nom du groupe qui reçoit). Pour la bourse vice-versa. C'est 275\$ et un frais de 12\$ pour "commercial general liability". Ils demandent un "directors and officers liability insurance". Pour une couverture de 1 million c'est 118\$ pour 2 million c'est 169\$. Il faut avoir le "general liability". Si on ne prend pas l'assurance on n'aura pas la bourse de 1500\$. Proposition de contacter David Caron pour essayer de comprendre pourquoi il nous faut une assurance. (C'est parce-que c'est la première fois que cette bourse est offerte et on a accès par l'entremise de la société de parents. Ce sera juste pour cette année. "Commercial general liability" ça coûterait 275\$ plus un frais de 12\$.)
  - o Motion pour s'assurer est acceptée à l'unanimité.
- Proposition de voir d'autres formes de levées de fonds comme Boston Pizza ou autres.
- Le compte casino est à 55 966.34\$ (on a dit qu'on dépenserait la moitié cette année et la moitié l'année prochaine)
- Le compte de la société des parents : 7542.56 \$
  - o Nom : La société des parents de l'école Michaëlle-Jean
- Pour le transport des autobus + matériaux de sciences : 5 534.98\$
  - o Anthony propose, Marc appuie, tout le monde accepte à l'unanimité pour dépenser 5 534.98\$.

## 5. Varia

- Dates des prochaines réunions

| Dates                  | Heures |
|------------------------|--------|
| Mercredi 08 avril 2020 | 19h 30 |
| Jeudi 7 mai 2020       | 19h 30 |
| Jeudi 04 juin 2020     | 19h 30 |

## 6. Ajournement

8h45 : *Proposé* par Geneviève Therrien, *appuyé* par Ibrahim Karidio et *accepté* à l'unanimité